



**Questionnaire pour le rapport de mise en œuvre de
l'Objectif de Développement Durable 5 par la France**

Point 1

L'union Européenne des Femmes a multiplié depuis plusieurs années les colloques concernant l'égalité femme/homme non seulement en Europe mais aussi avec les pays du pourtour méditerranéen (Femmes de Méditerranée : Egalité des chances – Novembre 2011). (L'entrepreneuriat féminin Europe, Méditerranée, Afrique : un atout majeur pour la relance économique - Décembre 2017).

Notre but est de faire évoluer les mentalités en faisant connaître les réalités, en participant à des discussions préliminaires à des projets ou des propositions de lois.

A la demande de la Commission Européenne, l'Union Européenne des Femmes a fait des conférences hors d'Europe dans des pays dont la situation au regard des droits des femmes est très en retard comme le Tadjikistan avec lequel nous avons créé des liens par le biais d'une association féminine nationale.

Point 2

L'union Européenne des Femmes a alerté bien avant que la loi française sur les violences faites aux femmes et aux enfants soit votée sur l'urgence de la situation lors d'un colloque en Novembre 2007 (Femmes et Enfants victimes de violences dans l'Union Européenne. Quelles solutions). Et nous avons complété par un colloque en Juin 2014 sur : " Violence, justice et neuroscience ".

Le but de l'Union Européenne des Femmes est d'alerter sur les situations défavorables pour les femmes avant qu'elles n'exploient aux yeux de tous. Notre réseau dans les pays européens permet de vérifier que la situation est la même partout !

Point 3

La mise en place d'un comité de pilotage interministériel et multi acteurs présente l'avantage de la transversalité pour les Ministères. Ce n'est pas seulement le Ministère Chargé de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes, de la diversité et de l'égalité des chances qui est concerné mais aussi celui de la Santé, du Travail et de l'Ecologie.

Grâce à l'INSEE, la France dispose de 110 indicateurs chiffrés ce qui permet de constater l'évolution réelle et chiffrée des progrès en France.

Les initiatives menées dans les territoires peuvent apporter des propositions et la décentralisation est une urgence. Tout ne se règle pas à Paris.

Depuis 2015, différents Ministères se sont impliqués dans l'égalité Femmes/Hommes comme à la Culture, au Affaires Européennes, à la Justice, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, à l'Economie et aux Finances, à l'Agriculture.

D'autre part, le Président de la République a déclaré grande cause nationale l'égalité entre les femmes et les hommes en 2017.

La mise en place de référents Egalité au sein de l'Etat et des établissements publics permet une approche plus fine des problèmes et des attentes . De plus, l'accord du 30 Novembre 2018 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique doit permettre des avancées.

Point 4

Les Femmes sont des mères et ont besoin d'une politique familiale adaptée à leurs besoins : garde d'enfants, congés parentaux, horaires aménagés si nécessaire. Besoin d'une politique de santé de pointe protégeant leurs droits sexuels et reproductifs. Il faut s'appuyer sur les recommandations de l'OMS (politique antitabac, anti alcool, VIH...) Promouvoir la santé et le bien être des femmes c'est le but de l'**ODD 3**.

D'autre part, il faut que toutes les femmes et les filles reçoivent une éducation et une formation de qualité seul moyen de leur assurer une égalité des chances et de s'autonomiser. Ceci afin de permettre aux femmes et aux filles d'avoir un travail décent et l'accès à l'entrepreneuriat. Ceci est repris dans l'**ODD4**.

Bien sûr l'accès à des emplois décents qui est l'**ODD 8** est très importante pour les Femmes. Souvent elles se retrouvent dans des emplois sous-payés et sans avenir par manque de formation qualifiante.

L'**ODD 9** qui promeut une industrie durable et qui encourage l'innovation est importante car les femmes et les filles ont toutes les possibilités pour travailler dans la recherche scientifique, les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ceci est indispensable pour leur autonomisation.

ODD 10 : c'est la réduction des inégalités. Nous sommes au cœur du problème. Trop d'inégalités entre les femmes et les hommes, trop d'inégalité entre les pays. Inégalité des revenus, inégalité des chances. Le taux de pauvreté a augmenté en France et ce sont les femmes qui sont le plus concernées (femmes seules, mères célibataires, femmes handicapées, femmes aux revenus trop modestes). Cette situation a empiré avec l'épidémie de COVID et le confinement.

ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces. Les femmes et les filles sont victimes de violences, de la traite, des mariages forcés et de l'exploitation ainsi que les enfants. Elles doivent être reconnues comme victimes et avoir un égal accès à la justice. Trop de femmes meurent des suites des violences subies. Leurs plaintes et leur situation n'ayant pas été entendues.

Point 5

Les obstacles rencontrés dans la mise en place de l'**ODD 5** sont variés et nombreux. Les femmes et les filles sont victimes de discrimination partout dans le monde et aussi en France : discrimination au travail, dans les salaires, dans la vie politique, dans la vie des entreprises.

Les violences faites aux femmes et aux filles sont une entrave à leur autonomisation. Ces violences ont un coût économique énorme.

Point 6

La France s'est dotée d'un arsenal législatif important dans différents domaines concernant les droits des femmes. Mais cet arsenal législatif est ignoré dans les entreprises et mis en application de manière déficiente par la justice. Il y a en France un problème de formation des services de police et des juges en ce qui concerne l'application de la loi sur les violences faites aux femmes. De nombreuses lois promettent l'égalité des salaires mais cela demeure une promesse. Il faut une volonté et des sanctions.

Dans les entreprises du CAC40, les femmes ne parviennent pas à franchir le plafond de verre qui les empêche d'accéder aux postes les plus importants et pourtant elles ont les capacités nécessaires pour assumer ces responsabilités.

Dans la vie politique, sauf à mettre des quotas, les femmes ont énormément de mal à être reconnues et pourtant elles représentent plus de 50 % de la population française. Affligeant.

Françoise Sème Wallon
Secrétaire Nationale

Christiane Tricot
Présidente nationale